

RÈGLEMENT DE L'APPEL A PROJETS

Participez à la seconde édition des MEL Makers
organisée par la Métropole Européenne de Lille

Qu'est-ce que le financement participatif ?

Le crowdfunding, ou littéralement « financement par la foule » est un mode de financement participatif de projets. L'idée est simple : présenter son projet au grand public via une plate-forme de crowdfunding afin de récolter des fonds pour le faire aboutir. Parmi les clefs de la réussite d'une campagne de financement participatif, la créativité, l'envie et la capacité à convaincre sont essentielles.

A qui s'adresse l'appel à projets ?

A tous les créateurs qui ont une idée / un projet qui peut déboucher sur la commercialisation d'un produit, d'un procédé ou d'un service, et, qui s'engagent, à leur manière, à répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux.

Plus précisément, il s'adresse à tous les porteurs de projet socialement innovant, qui habitent dans l'une des 90 communes, et qui souhaitent entreprendre autrement en réalisant un produit ou un procédé innovant.

Pour quoi faire ?

Votre objectif principal est de répondre à des besoins sociaux, de réduire les inégalités et de participer à la transition écologique et sociale ?

Vous avez une bonne idée en lien avec l'innovation sociale, l'Economie Sociale et Solidaire ou encore les nouveaux modèles économiques, et vous êtes prêt à la réaliser ? Vous êtes un « maker », vous avez envie de créer, d'innover,... mais vous avez besoin d'un coup de pouce financier pour lancer votre projet ? Cet appel à projets est fait pour vous !

Et si, en plus, vous vous engagez dans une dynamique de territoire, vous coopérez avec des partenaires et des citoyens, vous souhaitez créer des emplois durables et de qualité, vous voulez préserver l'environnement, vous aspirez à des modes de gouvernance démocratiques et des concertations collectives, alors vous êtes parfaitement dans les clous de cet appel à projets !

A travers cette seconde édition de MEL Makers, la MEL met en avant les entrepreneurs qui s'engagent à faire autrement sur le territoire et qui contribuent au changement.

Comment ça se passe ?

Si vous souhaitez candidater à cet appel à projets, voici les étapes incontournables :

1. Décrivez-nous par écrit votre projet ! Séduisez-nous en présentant votre idée via la page de dépôt de projets de KissKissBankBank et en nous transmettant une description synthétique par e-mail (cf. «forme de la candidature»). Ainsi, si vous êtes sélectionné, vous aurez déjà anticipé l'étape « crowdfunding » et serez presque prêts à lancer votre campagne de dons. Travaillez la forme autant que le fond, c'est une des clefs d'une campagne réussie !
2. Parlez-nous de votre projet ! 20 candidats seront présélectionnés et invités à présenter leurs projets devant le jury de sélection composé de la MEL et ses partenaires.
3. Attendez la réponse du jury de sélection... La MEL et les partenaires de l'appel à projets se réuniront pour sélectionner les 10 MEL Makers 2019.
4. Vous êtes sélectionné ? L'aventure de la campagne de financement participatif commence... La MEL et ses partenaires vous accompagneront jusqu'au lancement de votre campagne de collecte de dons sur KissKissBankBank. La MEL et ses partenaires communiqueront sur votre projet afin de maximiser le nombre de visites sur la page de votre projet. A l'issue de 45 jours, la campagne se clôt... on fait les comptes ! Après la campagne de collecte de dons, une remise de prix sera organisée par la MEL, et les partenaires de l'appel à projets. Vous n'êtes pas sélectionné ? Vous pourrez poursuivre l'aventure vous-même en lançant votre campagne sur KissKissBankBank.
5. Et après ma campagne de dons ? Comment m'y prendre par la suite ? Qui peut m'aider à renforcer mes compétences ? A qui je dois m'adresser pour m'introduire sur le marché ? Tout simplement en prenant contact avec la MEL et ses partenaires pour échanger sur les opportunités de développement de vos idées.

Quel est l'intérêt de participer à cet appel à projets ?

La clef pour boucler votre budget, c'est de capter l'attention du plus grand nombre ! En participant à cet appel à projets et en devenant lauréat, vous bénéficierez d'une grosse campagne de communication organisée par la MEL et relayée par des acteurs reconnus du territoire.

Par ailleurs, votre idée aura la chance d'être scrutée par des acteurs économiques du territoire, et donc de susciter un intérêt ! Dans une logique de parrainage, vous serez accompagné par les acteurs du territoire et nos partenaires de l'Economie Sociale et Solidaire dans le développement de votre projet !

Comment seront choisis les lauréats ?

Un jury de sélection composé de la MEL et de ses partenaires étudiera votre candidature selon son originalité, sa faisabilité, ses valeurs responsables et son soutien à l'économie locale. Un regard particulier sera apporté aux candidatures qui s'engagent à entreprendre autrement (en s'appuyant sur un esprit d'entreprise, une gestion démocratique, une dynamique partenariale et collective, une lucrativité limitée) et qui peuvent valoriser le territoire métropolitain.

Sur la base de ces critères, les 10 projets recevant le plus grand nombre d'avis favorables des membres du jury seront sélectionnés.

Je n'ai jamais participé à une campagne de crowdfunding... à quoi dois-je m'attendre ?

Plusieurs sessions d'information sur l'appel à projets seront organisées par la MEL et ses partenaires en mars et avril. N'hésitez pas à consulter la page Facebook de la MEL pour connaître les dates des prochaines sessions, ou bien vous informer directement à l'adresse crowdfunding@lillemetropole.fr

Quel est le calendrier ?

- > Durée de l'appel à projets : du 01/03/19 au 12/05/19.
- > Présentations du fonctionnement de l'appel à projets : de mars à avril 2019.
- > Auditions de 20 candidats : fin mai 2019.
- > Sélection des lauréats par le jury : fin mai 2019
- > Accompagnement des 10 lauréats sur la finalisation de leurs projets : de juin à septembre 2019
- > Durée de la campagne de financement participatif : de septembre à octobre.
- > Cérémonie MEL de remise de prix : novembre 2019

Forme de la candidature

2 étapes seront nécessaires pour déposer votre candidature :

1. Rédigez la présentation de votre projet sur la page « lancez votre projet » de la plateforme KissKissBankBank. Ne lancez pas votre campagne de collecte de dons, enregistrez et conservez la présentation de votre projet en mode brouillon.
2. Transmettez les éléments qui suivent à la MEL, à l'adresse crowdfunding@lillemetropole.fr :
 - Une présentation synthétique (2 pages maximum) comprenant : le nom de votre projet tel que déposé sur KissKissBankBank, vos coordonnées (adresse, téléphone, e-mail), votre profil de porteur de projet (personne physique ou personne morale type association, entreprise etc.), votre parcours, votre ambition, la structure qui vous accompagne le cas échéant (BGE, pépinière...) et le budget prévisionnel (budget total et votre objectif de campagne).
 - Un justificatif de domicile (pour les personnes physiques) ou un justificatif de domiciliation de votre structure (si personne morale).
 - Une déclaration sur l'honneur indiquant que vous avez reçu ou non, une ou plusieurs subventions sur le projet présenté, ainsi que le montant reçu le cas échéant.

Tous ces éléments sont obligatoires et devront être transmis avant le 12/05/19, 23h59. Toute candidature reçue après cette date sera refusée.

Conditions de participation :

Pour tous :

- Être résidant de l'une des 90 communes de la MEL.

Pour les sélectionnés, la MEL demandera de s'engager par écrit pour :

- Participer aux événements de communication qui pourront être organisés par la MEL (cérémonie dédiée, articles de presse, etc.).
- Céder le droit à l'image pour les prises photos et vidéos organisées par la MEL.
- Faire état de l'avancement de son projet mi 2020 (une sollicitation sera transmise aux lauréats en 2019).

Lille Métropole Capitale Mondiale du Design 2020

En 2020, la MEL sera Capitale Mondiale du Design. L'opportunité est alors donnée aux acteurs publics, économiques et associatifs d'expérimenter des POC (preuve de faisabilité), c'est-à-dire de proposer des solutions, co-construites avec des designers, pour répondre à leurs enjeux et défis actuels. Ces POC seront découverts et testés par le public durant l'année 2020.

En partenariat avec la MEL, la Capitale Mondiale du Design proposera de valoriser dans sa programmation 2020 des projets lauréats de l'édition « MEL Makers 2019 » qui auront intégré une approche design. Pour plus d'information : www.lillemetropoleworlddesigncapital2020.fr

